

Critères pour l'admission au programme du PÉI à JFP :

- **Analyse du dossier scolaire :**
 - Obligation de détenir au minimum 75 % en anglais, en français et en mathématiques au bulletin de 6^e année
- **Facteurs d'inclusion du CSSDM, priorité accordée :**
 - Aux élèves de notre territoire
 - Aux élèves dont la fratrie fréquente l'école JFP
 - Aux élèves d'un territoire n'offrant pas le PÉI
- **Formation de groupes hétérogènes :**
 - Parité entre les garçons et les filles
- **Pige au sort parmi les dossiers conformes pour les places restantes** au PÉI et au PÉI Arts-études, étant donné que :
 - Les élèves issus de certaines écoles bénéficient d'un passage direct à JFP : ÉIM et Sagard pour le PÉI & Le Plateau pour PÉI-Arts-études
 - Pour l'année 2020-2021, il restait environ 40 places pour les deux programmes conjointement alors que plus de 300 demandes ont été faites

Afin de permettre à votre enfant de faire la transition du primaire au secondaire, l'élève de 1^{re} secondaire a l'obligation de demeurer au PÉI tout au long du premier cycle (1^{re} et 2^e secondaire). S'il éprouve des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, nous avons des ressources pour le soutenir.

